

AVIS AU PUBLIC

Avis au public est par les présentes donné que le Conseil municipal de la Ville de New Richmond compte adopter à sa séance ordinaire du lundi, 5 juin 2017, 20 h, en la salle du Conseil de l'hôtel de ville, un projet de règlement, ainsi qu'il est décrit ci-après : **Règlement 1019-16 modifiant le Règlement 965-14 relatif au traitement des élus municipaux et autorisant le versement d'une allocation de transition au maire**, par lequel :

1. L'article 11 du Règlement 965-14 concernant l'allocation de transition sera modifié, et ce, suite au sanctionnement le 10 juin 2016, du projet de loi n° 83. L'allocation de transition au maire sera dorénavant versée tel que prescrit aux articles 31.0.1 et 31.0.3 de la *Loi sur le traitement des élus municipaux*.

Le présent règlement est déposé au bureau de la municipalité et toute personne peut le consulter pendant les heures usuelles de bureau.

Le Règlement 1019-16 entrera en vigueur conformément à la Loi.

Donné à New Richmond,
Ce 4^e jour d'avril 2017

Céline LeBlanc
Greffière